



BONJOUR CHERS PARENTS,

La première partie de l'année est bien amorcée et les routines sont bien présentes. Dans trois semaines, vous recevrez le premier bulletin de votre enfant. En attendant, voici les dernières nouvelles de notre école.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ABSENCES

Lorsque votre enfant est absent, nous vous demandons **de signifier l'absence au secrétariat** de l'école ainsi qu'au service de garde. Plusieurs parents le mentionnent à l'enseignant via classe Dojo ou dans l'agenda, mais celui-ci peut être absent ou en période de "spécialité" le matin et ainsi ne pas être en mesure de nous transmettre l'information.

Voici comment nous aviser de l'absence de votre enfant :

au secrétariat

- o par courriel : DUMOULIN@cssp.gouv.qc.ca
ou
- o par téléphone : 450-645-2352 poste 5

au service de garde

- o par courriel : GARDE.DUMOULIN@cssp.gouv.qc.ca
ou
- o par téléphone : 450-645-2352 poste 6



JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Veillez noter que le jeudi **21 novembre** et le vendredi **22 novembre** sont des journées pédagogiques inscrites au calendrier scolaire. Les élèves n'ont pas de classe, mais le service de garde est ouvert.

FACTURATION

Nous vous avons fait parvenir le 1er novembre une facture pour les frais pour l'année 2024-2025 (Ex.: reprographie, agenda, flûte, activités ...). Merci de la payer **avant le 30 novembre 2024**.



RENCONTRES DE PARENTS – PREMIER BULLETIN



Le premier bulletin vous sera acheminé au plus tard **le 20 novembre 2024**. Aussi, vous serez bientôt invités à rencontrer l'enseignant de votre enfant. Les dates, l'horaire et les modalités des rencontres vous seront alors précisés.

Concernant les rencontres avec les enseignants spécialistes (musique, art dramatique, anglais et éducation physique), si vous souhaitez discuter avec elles et eux, veuillez les contacter par courriel afin de fixer ensemble un rendez-vous.

RAPPELS - MOZAÏK PARENTS

Les bulletins seront disponibles sur la plateforme Mosaïk Portail Parents uniquement. <https://portailparents.ca>

Vous devez vous assurer que l'adresse courriel que vous utilisez pour vous inscrire au Mosaïk Portail Parents est exactement la même que celle qui figure sur les documents que vous nous avez transmis.

Si ce n'est pas le cas, vous recevrez un message d'erreur et vous ne pourrez pas vous inscrire au Mosaïk Portail Parents. Vous devrez alors communiquer avec le secrétariat de l'école pour confirmer vos coordonnées (450-645-2352 poste 0). Le Mosaïk Portail Parents permet de voir en un coup d'œil toutes les informations pertinentes du dossier scolaire de votre enfant et de mieux suivre son parcours. Un guide est disponible sur le site Web du Centre de services scolaire des Patriotes pour les parents qui désirent plus de détails sur les fonctions du nouveau Portail Parents. Le guide s'intitule [Mosaïk Portail Parents - Guide destiné aux parents](#).

NORMES ET MODALITÉS

Les normes et modalités sont disponibles sur le site internet de l'école dans la section « [Enseignement](#) ».

RÉCUPÉRATION DE PILES



Comme par le passé, nous récupérons vos piles. Votre enfant est invité à les déposer dans le contenant prévu à l'entrée de l'école.

CROQUE-LIVRES

Notre Croque-Livres est garni régulièrement de livres à partager avec les familles de notre école. Il est situé dans le portique de l'entrée du Service de garde. N'hésitez pas à y jeter un œil pour choisir un ou plusieurs livres, à rapporter à la maison et qui sauront piquer la curiosité littéraire de nos jeunes lectrices et lecteurs!



MÉGAFON



Le CSSP met à votre disposition l'application mobile Mégafon, qui permet de diffuser instantanément des notifications aux parents abonnés lorsque survient une urgence telle que :

- fermeture des établissements scolaires
- suspension des cours
- problématique en lien avec le transport scolaire

Les parents d'élèves **transportés par autobus** doivent également s'inscrire au circuit d'autobus de leur enfant pour recevoir les alertes spécifiques à celui-ci.



À noter: Il est important que les parents s'abonnent **au circuit et à l'école** de leur enfant **à chaque début d'année scolaire** afin de recevoir les notifications.

Voici le lien vers la page qui explique le fonctionnement et la procédure pour s'abonner.

<https://cssp.gouv.qc.ca/ressources-parents/application-megafon/>

TEMPS FROIDS

L'hiver est à nos portes et il faut déjà penser à se vêtir plus chaudement, car les élèves passent plusieurs minutes à l'extérieur, particulièrement à l'heure du dîner. C'est pourquoi nous vous demandons de veiller à ce que vos enfants soient correctement habillés et chaussés selon la température. SVP, inscrire le nom de votre enfant sur ses mitaines, bottes, manteau et pantalon de neige, etc. nous avons beaucoup de vêtements perdus durant cette période de l'année. Nous pourrions ainsi les remettre plus facilement à leur propriétaire! Aidez-nous à responsabiliser vos enfants.



Cour d'école - SÉCURITÉ

Un petit rappel aux élèves qui ne fréquentent pas le service de garde : le matin, les élèves doivent arriver dans la cour **entre 8 h 05 et 8 h 15** et le midi **entre 12 h 55 et 13 h 05**, car avant ces heures, il n'y a pas de surveillance. Nous vous remercions de respecter cet horaire. De plus, le matin et le midi, il n'y a pas de surveillance au parc. Durant ces deux périodes, les élèves doivent demeurer dans la cour d'école selon les aires de jeux attribuées à chaque groupe d'âge.

Maladies infectieuses

Les maladies infectieuses en milieu scolaire sont fréquentes et peuvent entraîner des conséquences pour la santé. Certaines sont contagieuses, c'est-à-dire qu'elles peuvent se transmettre d'une personne à une autre. Si votre enfant est malade, vous devez aviser l'école de son absence. Si vous allez chez le médecin, demandez-lui si votre enfant a une maladie contagieuse; si tel est le cas, vous devez en aviser l'école (voir la liste des maladies à signaler). L'infirmière du CISSS en sera informée et, si nécessaire, vous contactera pour avoir plus de renseignements en plus de répondre à vos questions. Pour certaines maladies contagieuses, un délai pour le retour à l'école pourrait être indiqué jusqu'à la fin de la période de contagion.

Liste des maladies à <u>signaler</u> par les parents à la direction de l'école		
* Coqueluche * Hépatite A * Varicelle (Picote) * Pédiculose (Poux) * Conjonctivite	* Érythème infectieux (5 ^e maladie) * Impétigo * Rougeole * Teigne de la tête et du corps	* Oreillons * Rubéole * Gale * Gastroentérite * Scarlatine ou pharyngite à streptocoque groupe A

QUELQUES NOTIONS SUR L'ÉVALUATION

Il est parfois difficile de s'y retrouver lorsque vient le temps de comprendre sur quoi se base l'évaluation de notre enfant face à un bulletin scolaire.

FONCTIONS DE L'ÉVALUATION

Il faut savoir qu'il y a deux fonctions principales de l'évaluation :

1. L'évaluation pour l'apprentissage : l'évaluation devient un levier pour l'apprentissage afin de voir l'état de celle-ci et des compétences développées par les élèves. Cela aide à voir ce qui est appris, ce qui demande un soutien supplémentaire et ce qui doit ensuite être enseigné.
2. L'évaluation pour la reconnaissance des compétences : elle entre en jeu à la fin d'une séquence d'apprentissages pour voir le niveau de développement de compétences qui ont fait l'objet de l'apprentissage. C'est directement en lien avec le programme de formation. On veut voir si les exigences du programme sont atteintes ou non. La façon de communiquer cela est surtout via le bulletin de votre enfant. Elle permet ensuite de prendre des décisions quant aux actions à prendre pour aider ou soutenir les élèves.

Les enseignants ne font pas de cumul de notes et ne font pas de moyennes. Ils utilisent plutôt leur jugement professionnel pour voir le niveau d'atteinte des compétences des élèves. Ce jugement est basé sur diverses traces que l'enseignant utilise au quotidien dans la vie de la classe.

L'enseignant base son jugement principalement sur trois catégories de traces recueillies dans la salle de classe.

1. Les productions : on parle ici d'examens, de tâches, des questions, des productions écrites. On prend une photo dans le temps de ce que l'élève est capable de faire pour ensuite avoir de nouvelles attentes et défis.
2. Les observations : l'enseignant observe ce qui est fait pendant les apprentissages, à travers toutes les tâches des élèves. Ces observations se font au quotidien, dans toutes sortes de situations. Par exemple : observer un élève pendant qu'il fait une tâche de manipulation en mathématiques, sa participation pendant son cours de musique, compléter une grille d'observation sur ce que nous voulons voir d'un élève lors de la pratique d'un sport ou des grilles d'auto-évaluation complétées par l'élève.
3. Les conversations : elles se produisent au quotidien, mais peuvent aussi se dérouler lorsque l'enseignant fait du travail en individuel ou en sous-groupe dans sa classe. Ces conversations permettent de questionner l'enfant pour comprendre comment il effectue une tâche, suivre son raisonnement ou sa vision d'une résolution de problème par exemple. Cela permet à l'enseignant de voir comment cela se passe dans la tête de l'enfant. Nous pouvons ici parler d'entretien de lecture par exemple.

Il est à noter que ces trois catégories ont **une valeur équitable** lorsque vient le temps de poser un jugement final sur l'atteinte des compétences des élèves.

Le jugement professionnel de l'enseignant englobe beaucoup de traces et cela devient donc contre-productif de ne mettre l'accent que sur le levier de l'examen ou le test.

Il faut surtout permettre à l'enfant d'apprendre dans le plaisir en laissant de côté la pression des résultats scolaires et faire confiance au jugement professionnel de l'enseignant.

Espérons que ces quelques lignes vous ont permis de mieux comprendre l'évaluation dans son ensemble.



CE QUI SE PASSE À L'ÉCOLE

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Les membres du Conseil d'établissement vous rappellent que la campagne de financement avec les étiquettes « Colle à moi » se poursuit tout au long de l'année scolaire. Ces étiquettes sont durables, imperméables et amusantes. En plus de vous faciliter la tâche à identifier les effets scolaires de vos enfants, 15 % des profits seront remis à l'école pour financer de belles activités.

Voici la démarche à suivre pour procéder à une commande :

1. Accéder au site internet https://colleamoi.com/fr_CA/
2. Sélectionner le menu « Collecte de fonds »
3. Sélectionner l'option « Supporter une organisation »
4. Inscrire dans la zone de recherche le mot « moulin »
5. Sélectionner « École Du Moulin »
6. Cliquer sur « Personnaliser maintenant »
7. Suivre les étapes afin de remplir votre panier et payer votre commande.



Vous retrouverez également sur le site une panoplie d'informations concernant leurs produits.

Nous vous remercions à l'avance pour votre engagement et votre support auprès des jeunes.

GUIGNOLÉE

Nous savons tous qu'une bonne santé commence par une saine alimentation. Malheureusement, pour certains enfants, ce défi est difficile à relever. Manger à sa faim tous les jours est la réalité que plusieurs d'entre eux doivent affronter. Pour leur famille, le temps de Noël est un temps de tristesse, sans grande joie. C'est un temps où toutes ces familles sont encore plus conscientes que leur situation financière est précaire. Voilà pourquoi La Guignolée existe. Cet organisme demande que notre générosité se traduise par le don de denrées alimentaires non périssables. À notre école, c'est une tradition bien établie de répondre à cet appel.

Notre « P'tit train du partage » sera en gare, à l'entrée de l'école, du 14 novembre au 10 décembre 2024, et ses wagons sont solides!

SUGGESTIONS DE DENRÉES

Aliments non périssables et non périmés (dates ultérieures à 2024) afin de garantir la fraîcheur et la qualité des produits alimentaires :

- Conserves (poisson, viande, soupe, fruits et de légumes)
- Sauce pour pâtes
- Beurre d'arachide
- Craquelins
- Purées de fruits
- Céréales
- Couscous
- Lait à longue conservation
- Farine
- Huile
- Café, thé, chocolat chaud
- Articles d'entretien ménager (savon à vaisselle, savon pour vêtements ...)



Dans les produits à éviter, il y a les aliments faits maison ainsi que les boissons alcoolisées.

Nous comptons sur votre grande générosité!



CROSS-COUNTRY DES PATRIOTES

Le **4 octobre** dernier, les élèves de 6^e année de l'école Du Moulin à Sainte-Julie ont participé, pour la troisième fois, au cross-country des Patriotes qui s'est déroulé au parc Les Salines à Saint-Hyacinthe.

Nous tenons à souligner la performance exceptionnelle d'Amélia Berger, qui a terminé à la première place, avec un temps de 7 minutes et 01 seconde sur une distance de 1,6 km en forêt.

Nous tenons aussi à féliciter Léa Grondin pour sa 12^e place et Julianne Côté pour sa 38^e place parmi 645 coureuses.

Nous tenons aussi à souligner la performance de nos garçons, Rayan Feddag pour sa 24^e place avec un temps de 6 minutes et 45 secondes, Félix St-Martin pour sa 37^e place et Charles Laplante pour sa 38^e place sur 588 coureurs.

Nous sommes très fiers de l'engagement et du dépassement de soi de tous les élèves! De beaux exploits ont été réalisés et des souvenirs mémorables ont été gravés dans nos cœurs!

Sur 25 écoles, nous avons terminé en 7^e rang cette année. Félicitations à tous les participants!



CE QUI SE PASSE AU SERVICE DE GARDE

FACTURATION

La facturation des frais de garde sera déposée au début du mois novembre dans le Mosaïk Portail Parents. Nous vous demandons de régler le montant dû au cours des dix jours suivants.



ACTIVITÉS



Les éducatrices se préparent tranquillement à débuter leurs activités de Noël. Au cours des prochaines semaines, conte de Noël, bricolages et projets de toutes sortes seront à l'honneur. Bien entendu, les tournois sportifs laisseront une place privilégiée aux sports d'hiver.



JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Lors des journées pédagogiques du jeudi 21 novembre et du vendredi 22 novembre, il y aura dans un premier temps la sortie du jeudi 21 novembre au Funtropolis et dans un second temps le vendredi 22 novembre nous accueillerons une équipe d'animation du Club Fly qui viendra à notre école éblouir les enfants. N'oubliez pas de vérifier les listes des enfants inscrits.

Un courriel de confirmation vous sera envoyé.



CE QUI SE PASSE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DERNIÈRE RENCONTRE : 16 OCTOBRE 2024

Parmi les points abordés lors de cette rencontre, les suivants pourraient vous intéresser.

Création d'un OPP (Organisme de participation des parents)

Au courant des prochains jours, un petit groupe de parents se rencontreront afin de discuter de différentes activités qui pourront être organisées en cours d'année afin de lever des fonds pour un ou des projets d'envergure à l'école. Si vous souhaitez vous impliquer, vous pouvez signifier votre intérêt à Nadir au nadir.dias@hotmail.com

Approbation des normes et modalités

Les normes et modalités présentant les compétences évaluées par les enseignant·e·s à travers l'année ont été présentées et approuvées.

Sondage aux élèves

En guise de rappel, l'année dernière les élèves du 2^e et 3^e cycle ont été sondés afin de savoir sur quel aspect ils souhaitaient que le CÉ se penche en termes d'amélioration : l'intérieur de l'école ou l'extérieur de l'école. En majorité, les élèves ont voté pour l'extérieur. C'est ainsi que cette année ils seront sondés afin de connaître leurs besoins et recommandations pour l'extérieur de l'école.



SAVIEZ-VOUS QUE ... ?

Pour chaque rencontre, un point est toujours prévu à l'ordre du jour pour permettre à toute personne qui souhaite poser une question ou soulever un point de le présenter au CÉ.

Vous êtes donc toujours les bienvenus à vous joindre à nous ou à adresser à un membre du CÉ quelconque questionnement que vous pourriez avoir !

Prochaine rencontre : 12 novembre 2024 à 18h30
Nous vous souhaitons un très beau mois de novembre.

Les membres de VOTRE CÉ!



Novembre 2024



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
	1 ^{re} et 2 ^e année Centre des arts Juliette- Lassonde			Présco 4 et 5 ans, AMIS-5 ans Ateliers du Petit Prince		
11	12	13	14	15	16	17
Élans Centre des arts Juliette- Lassonde	Conseil d'établissement 18h30		Arrivée P'tit train du partage 			
18	19	20	21	22	23	24
Réception du premier bulletin via le Mozaïk Portail Parents, au plus tard le 20 novembre 2024.						
			Journée pédagogique Service de garde Funtropolis	Journée pédagogique Service de garde Animation Club Fly à l'école		
25	26	27	28	29	30	
		6 ^e année Électrium	Date limite paiement de la facture des Effets scolaires 			

